

**NA**

LA LETTRE  
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE  
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

**N° 33**  
MAR. 2022  
ISSN 2555-297 X

**UKRAINE-RUSSIE-EUROPE : SOLIDARITÉ, DROITS ET DÉMOCRATIE COMME SEUL CHEMIN D'AVENIR**

**A** l'heure où est écrit cet édit, voilà plusieurs semaines que le régime russe a envahi militairement l'Ukraine, signant la bascule historique de notre continent européen dans une nouvelle guerre à nos portes, dans un pays voisin, l'Ukraine. Dès le 25 février, en tant que Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine, je m'associais symboliquement à la levée du drapeau ukrainien devant l'Hôtel de Région de Bordeaux, en expression de mon plein soutien et entière solidarité envers la population ukrainienne, attaquée dans ses frontières et son existence même, dans un acte d'agression injustifiable. Jamais la violence ni la guerre n'auront de force à mes yeux.

L'issue de ce conflit, de même que sa durée et ses conséquences de court comme de long termes, sont très incertaines à ce jour, mais nous comprenons d'ores et déjà que celui-ci marque un tournant de notre histoire. Dans cette période sombre, je voudrais partager avec vous quelques convictions qui sont les miennes à cet instant et qui doivent, selon moi, guider notre réflexion et notre action.

La première conviction est que la solidarité, le respect des droits humains, l'amitié et la coopération entre les sociétés civiles sont les seules voies possibles de sortie par le haut.

Je voudrais à cet égard réaffirmer la pleine solidarité que nous devons à la population civile ukrainienne, première victime de cette situation tragique et des drames humains qu'elle engendre. Cette solidarité ne saurait se limiter à un territoire particulier, il en va de l'universalisme de nos valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité et du droit fondamental des peuples à décider de leur destin. Je voudrais aussi saluer le courage de cette population civile russe qui manifeste contre son propre gouvernement, dans un pays qui, nous le savons, réprime durement les oppositions. Ils sont pour moi l'espoir d'un avenir pacifique et d'amitié à reconstruire entre l'Europe, l'Ukraine et la Russie.

La deuxième conviction est que nous basculons définitivement dans une nouvelle ère géopolitique, en gestation de longue date, mais qui ouvre une grande période d'incertitude sur l'avenir. Cette guerre est multiforme : militaire, commerciale, économique, financière, énergétique, technologique, de communication... Elle est aussi multipolaire. Tout porte à croire que nous sommes au début d'une reconfiguration générale des relations internationales telles que nous les avons connues pendant ces dernières décennies. C'est une donnée que nous devons désormais intégrer, y compris au CESER dans nos réflexions et travaux.

La troisième conviction, enfin, est l'expression d'une inquiétude : celle que la situation en Ukraine ne nous place définitivement à la croisée des chemins. Alors que les inégalités explosent dans le monde, alors qu'un nouveau rapport du GIEC appelle à l'action urgente contre le dérèglement climatique, alors que les régimes totalitaires et mouvements extrémistes gagnent du terrain, plus que jamais, ce sont les valeurs universelles d'égalité, de respect des droits humains et de l'environnement, et de démocratie qui doivent tracer le seul chemin d'avenir.

Emmanuelle FOURNEYRON  
Présidente

ACTU

**LES SITES RÉGIONAUX AUX COULEURS DE L'UKRAINE**



**A**u lendemain du début de l'offensive russe contre l'Ukraine, les trois hôtels de Région à Bordeaux, Limoges et Poitiers ont été pavés du drapeau jaune et bleu pour marquer le soutien de la collectivité au peuple Ukrainien. Des actes symboliques ont été organisés en présence de membres des communautés ukrainiennes et russes auxquels le CESER s'est associé.

À Bordeaux, le drapeau a été hissé, le vendredi 25 février en présence d'Oleksandra BERTIN, Présidente de l'association Ukraine Amitié, de Laurent FORTIN, Consul d'Ukraine à Bordeaux, de Karfa Sira DIALLO, Directeur Mémoires&Partages et d'Isabelle BOUDINEAU, Déléguée à l'Europe de la Région Nouvelle-Aquitaine.



CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION  
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE  
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS  
REPRÉSENTANT 111\* ORGANISATIONS  
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-  
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...  
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS  
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

\* en représentation directe et indirecte

**Sommaire Lettre N° 33**

Soutien au peuple Ukrainien	P.1
L'égalité entre les femmes et les hommes	P.2
Pacte régional d'investissement...	P.2
Budget régional 2022	P.3
Biosolutions et biocontrôle	P.3
Actus	P.4

# L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : UNE ATTENTION SOUTENUE DU CESER

Le CESER Nouvelle-Aquitaine poursuit la démarche engagée en son sein en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, matérialisée notamment dans son règlement intérieur depuis 2016 par un principe de parité stricte de ses instances de gouvernance. Au-delà, le CESER accorde une place grandissante à l'ensemble des problématiques d'égalité et de droits des femmes dans ses échanges et ses travaux.

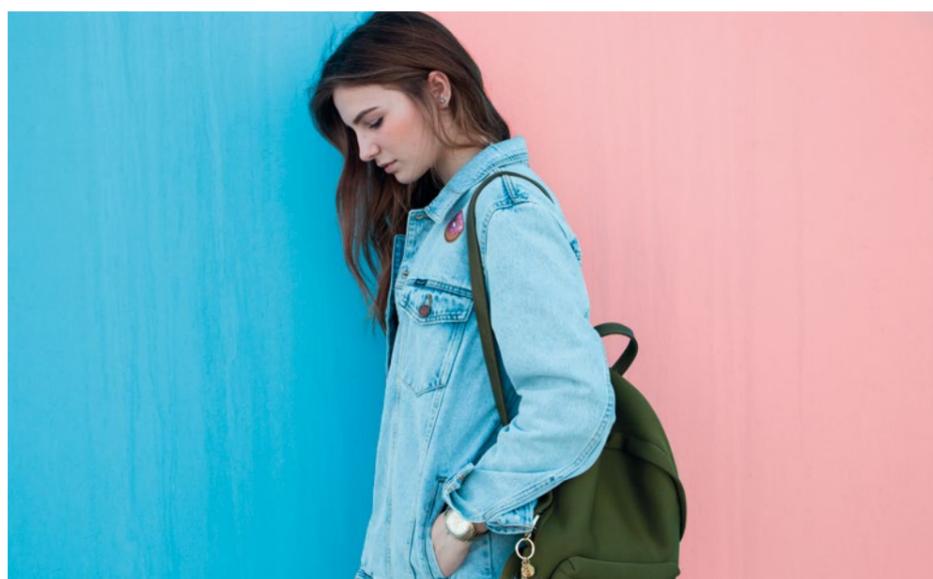
Ainsi, à l'occasion de sa séance plénière de février, le CESER a reçu Sophie BUFFETEAU, Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité. Devant l'Assemblée, celle-ci a dressé un panorama très complet de la situation en matière d'égalité femmes-hommes, mettant en évidence une persistance des inégalités, des écarts de salaire dans le secteur privé comme dans la fonction publique, des temps partiels subis, de la ségrégation des métiers et des violences faites aux femmes (sexisme, violences sexuelles hors ménage et conjugale). Elle a surtout mis en évidence le poids des stéréotypes toujours profondément ancrés qui structurent les représentations et les comportements, y compris parfois inconsciemment, quelles que soient les classes d'âge et les catégories sociales. La déléguée régionale a également présenté les trois axes d'action de l'État en région : l'action sur la culture de l'égalité et des stéréotypes, l'égalité professionnelle femmes-hommes et la prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes.



Beaucoup reste à parcourir. Au niveau des mentalités d'une part, car selon le rapport d'enquête 2019 sur le cadre de vie et la sécurité, plus de 440 000 femmes sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles hors domicile et de violences intrafamiliales. Au niveau de la protection des femmes d'autre part. Car les drames récents ont aussi en commun de montrer à quel point la société n'a pas été en capacité d'assurer la protection à laquelle ces femmes avaient droit (chiffres des violences en Nouvelle-Aquitaine mentionnés dans le tableau ci-après).

Les échanges avec l'Assemblée ont porté sur le lien nécessaire avec la protection de l'enfance, les places en crèche et la nécessité de développer les modes de garde, les enjeux de l'orientation scolaire et professionnelle... La société civile est elle-même très largement en prise avec ces phénomènes. Ses représentantes et représentants du monde syndical, associatif ou encore sportif ont ainsi pu faire part de leur propre mobilisation

et actions sur le sujet. Le CESER s'est doté depuis 2019 de référentes et référents « égalité et lutte contre les discriminations » dans ses différentes instances. Après avoir élaboré un outil de veille et un cadre méthodologique, il entend systématiser cette démarche de prise en compte de l'égalité dans l'ensemble de ses travaux d'analyse des politiques publiques régionales.



## À savoir :

**Chiffres des violences sexistes et sexuelles constatées par la police et la gendarmerie de janvier à octobre 2020 et de janvier à octobre 2021 en Nouvelle-Aquitaine**

	2020	2021
VIOLENCES CONJUGALES (TOTAL)	10 094	12 352
MESURES OU TENTATIVES DE MEURTRES VOLONTAIRES	30	34
FÉMINICIDES RECONNUS	15	non encore chiffré
VIOLENCES PHYSIQUES	7 626	9 266
VIOLENCES SEXUELLES	455	565
VIOLENCES PSYCHOLOGIQUES (MENACES, CHANTAGES)	1 971	2 475
VIOLENCES SEXUELLES	4 339	5 740
OUTRAGES SEXISTES	18	15

Source #FranceEgalité

## À savoir :

**Des référentes et référents « Égalité et lutte contre les discriminations » au CESER Nouvelle-Aquitaine**

Un groupe de référent. e. s « Égalité entre les Femmes et les Hommes et lutte contre les discriminations » (dit groupe EGA&DIS) a été créé dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'actions visant à faire évoluer le fonctionnement, à favoriser une approche plus transversale au sein du CESER de la Nouvelle-Aquitaine. Les différentes instances de travail du CESER ont désigné des référent. e. s sur ces thématiques (deux à trois par instance) dont le rôle est de travailler à une meilleure prise en compte de ces problématiques d'inégalités et de discriminations entre les genres, de façon systématique dans l'ensemble des productions de l'Assemblée. Les travaux du groupe de référent. e. s visent à contribuer à la diffusion de la sensibilité de l'ensemble des conseiller. e. s sur ces questions en ciblant aussi bien les discriminations sur la base du handicap, de l'origine, du genre et de l'orientation sexuelle. Après un cycle de formation de plusieurs mois, les référent. e. s interviennent aujourd'hui :

- Dans les productions du CESER (avis, rapports, contributions...) en assurant une veille permanente et en proposant des contributions spécifiques.
- Au cours des Assemblées plénières du CESER par une sensibilisation (par exemple, réflexion sur la parité dans la prise de parole) ou une participation du groupe en tant que tel pour alimenter les débats en séance plénière.
- Au sein des commissions de travail avec la mise à disposition d'outils (« pense bête », grilles, guides, référentiels...) pour les aider à intégrer les sujets tout au long de leurs travaux.

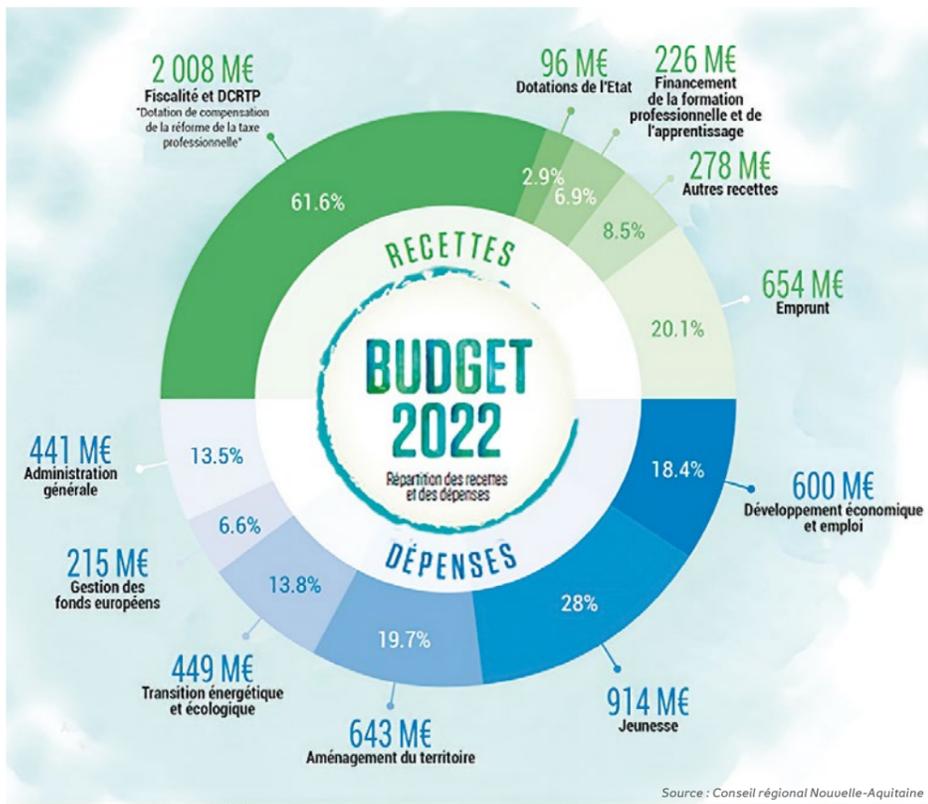
## AVIS



## PACTE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Afin de prendre en compte les effets de la reprise économique et notamment les fortes tensions sur l'emploi, une adaptation et une prolongation d'un an du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) sont proposées. Cette adaptation prend en compte un certain nombre de recommandations formulées par le CESER, en particulier la mise en œuvre d'actions visant à l'acquisition de socles de compétences, qu'ils soient généralistes ou dans une logique de métier, plutôt qu'une recherche d'une hypothétique adéquation entre les besoins des employeurs et une offre de travail. D'autres dimensions à prendre en compte sont signalées par le CESER : le traitement du diplôme et les publics visés, la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes et enfin une attention particulière à porter aux métiers du soin et du lien social, cruciaux dans le contexte social, politique et économique actuel, en lien avec les évolutions démographiques.

# BUDGET RÉGIONAL 2022



Comme chaque année, le CESER a examiné le budget primitif proposé par le Conseil régional pour 2022. D'un montant de 3,3 Mds €, ce budget se veut « un budget de transition au service de toutes les priorités d'action ». En effet, la gestion de la crise COVID-19 a conduit les pouvoirs publics à des dépenses exceptionnelles. En dépit d'une situation financière saine avant crise, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a ainsi engagé un volume exceptionnel d'investissements et d'emprunts pour affronter les effets et la sortie de la crise. En 2022, la volonté affichée de restaurer l'épargne, en

maintenant un niveau élevé d'investissement, tout en amorçant une diminution du recours à l'emprunt et en contenant les dépenses de fonctionnement, répond à une intention louable de bonne gestion budgétaire. Mais celle-ci est fortement contrainte par l'absence de véritable levier en matière de recettes fiscales et par une très faible marge de manœuvre. L'endettement de la Région a progressé d'environ 1 Md € en seulement deux exercices. Cette situation d'endettement est exceptionnelle et nécessitera à terme un retour à la normale. Pour le CESER, cette trajectoire de retour à la normale des ratios de désendettement ne devra pas se faire de manière trop rapide afin de ne pas peser excessivement sur les dépenses de fonctionnement ou d'investissement. Ceci pourrait provoquer des ruptures graves dans les politiques publiques qui relèvent des compétences régionales (lycée, formation, développement économique...) au moment où les citoyens et les entreprises en ont le plus besoin.

La volonté affichée par le Conseil régional d'anticiper et d'accompagner toutes les transitions impose de prendre à bras-le-corps la diversité des dimensions que recouvre une telle ambition : dimensions écologique, économique, sociale, professionnelle, numérique, industrielle mais aussi démocratique. La promotion de la responsabilité sociale et environnementale doit aussi répondre à un véritable défi démocratique qui renvoie à la dimension



culturelle associée à ces transitions. Le monde économique dans toutes ses composantes (économie traditionnelle et économie sociale et solidaire, ESS) sera source d'innovations et d'accompagnement de ces transitions.

La transition écologique devrait constituer un préalable et un cadre pour les autres politiques publiques, en particulier de développement économique. Le CESER encourage le Conseil régional à ajuster ses règles d'intervention en privilégiant des critères d'éco-socio-conditionnalité des aides.



Dans le même sens, l'intégration d'une budgétisation sensible au genre constituerait un signe fort dans la démarche engagée par la Région Nouvelle-Aquitaine depuis de nombreuses années en matière d'égalité réelle et de lutte contre les discriminations.

La crise sanitaire de la COVID-19 a révélé et aggravé la situation particulièrement préoccupante de l'état psychique de la jeunesse. Alors que l'année 2022 a été déclarée « Année européenne de la jeunesse », cette situation incite le CESER à encourager le Conseil régional à accentuer son effort dans sa politique d'accompagnement des jeunes et des associations de jeunesse et d'éducation populaire.



## SORTIE DES PESTICIDES DE SYNTHÈSE GRÂCE AUX BIOSOLUTIONS ET AU BIOCONTRÔLE. OUI MAIS...

La Région Nouvelle-Aquitaine affiche l'ambition politique de devenir la Région leader en matière de développement du biocontrôle et des biosolutions. Une feuille de route pour 2022-2026 est proposée qui vise à favoriser la sortie des pesticides de synthèse tout en développant un tissu économique dynamique d'acteurs du biocontrôle et des biosolutions. Mobilisation de la recherche, accompagnement des entreprises en termes d'innovation, de développement industriel jusqu'à la mise en marché et déploiement des solutions éprouvées au sein des exploitations agricoles, sont les grands axes d'intervention proposés. Le CESER salue ce programme qui participera à l'accompagnement économique des acteurs régionaux vers l'atteinte des objectifs définis par Néo Terra, fixant la sortie des pesticides de synthèse en 2030 et l'arrêt de l'utilisation des produits Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR) en 2025.

Il faut cependant penser ces solutions dans un cadre plus large estime l'Assemblée. Il ne s'agit pas simplement de remplacer les pesticides de synthèse mais aussi de repenser globalement les pratiques agricoles. Le CESER s'est exprimé à plusieurs reprises en faveur de cette transition, comme en témoignent ses rapports intitulés « Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine », adopté en mars 2021, et « Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine », adopté en juillet 2019.

Pour pleinement atteindre l'objectif de transition agroécologique, la feuille de route devrait par ailleurs s'inscrire plus résolument dans la volonté de préserver la biodiversité, notamment par une gouvernance élargie aux acteurs de la biodiversité et par un suivi spécifique de l'effet des produits de biocontrôle et des biosolutions sur les écosystèmes. Il faut maîtriser les risques pour la biodiversité comme pour la santé humaine d'une massification de l'usage de ces produits.



### À savoir :

Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des plantes utilisant des mécanismes naturels qui repose sur une gestion des populations de ravageurs (insectes provoquant des dégâts sur les cultures et limitant les rendements) plutôt que sur leur éradication. Les biosolutions englobent les produits de biocontrôle ainsi que les biostimulants, les biofertilisants et bioadjuvants, destinés au monde végétal, mais également les produits nutritionnels destinés à l'élevage, afin d'améliorer la santé des animaux et réduire l'utilisation des antibiotiques.

# LE CESER PARTICIPE AU PRINTEMPS DES CARTES



Le festival de cartographie « le printemps des cartes » ([www.printempsdescartes.fr/](http://www.printempsdescartes.fr/)) a été créé en 2018 à Montmorillon dans la Vienne. L'évènement est organisé par un collectif regroupant géographes, cartographes, artistes et passionnés des représentations de l'espace, en collaboration entre l'Université de Poitiers, la MJC Claude Nougaro de Montmorillon et l'Espace Mendès France de Poitiers. Dans le cadre de ce festival, le CESER présentera son rapport « Pour un nouveau pacte social, réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine » le 19 mai 2022. Cette présentation sera suivie d'une table ronde sur le thème « Filières-Alimentation-Territoires ».



# NOUVELLE PUBLICATION DU CESER : « LES PATRIMOINES, LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES »



Le rapport du CESER est désormais disponible en téléchargement sur le site du CESER ou sur simple demande. Parcourez ce document qui met en lumière les patrimoines et propose un cheminement pour mobiliser les patrimoines, dans toute leur diversité, au service d'une dynamique de territoire.



<https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/publication/les-patrimoines-leviers-de-developpement-des-territoires>

# ACTU DERNIÈRE MINUTE

« Maintenir le dialogue avec les sociétés civiles Ukrainienne et Russe »



Dès les premiers jours d'entrée en guerre, la Présidente du CESER avait tenu à exprimer un plein soutien et une entière solidarité à l'égard de la population ukrainienne qui subit une agression injustifiable.

À l'occasion de sa séance plénière du mardi 15 mars, le CESER a invité Pascal BONIFACE, géopolitologue, directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), afin de bénéficier de son expertise et de clés de compréhension sur ce qui se joue ainsi que sur les évolutions et incidences possibles du conflit.

Celui-ci a rappelé le contexte historique et géopolitique ayant conduit à cette situation de guerre aux portes de l'Union Européenne. Succession de non-respects d'accords internationaux, erreurs stratégiques et diplomatiques... « La décision calamiteuse de lancer une guerre contre l'Ukraine, en violation du droit international, a débouché sur une situation catastrophique pour les Ukrainiens, mais également à terme pour la Russie (...). Je pense que Poutine ne peut pas gagner la guerre. Mais la guerre peut durer. Rien n'est certain (même si) la défense ukrainienne est héroïque. »

Les échanges riches qui ont suivi l'exposé de Pascal BONIFACE ont notamment porté sur les risques d'une nouvelle évolution comparable à celle de Tchétchénie, sur le positionnement de l'armée russe et de ses généraux, les risques potentiels d'escalade et d'extension du conflit, le positionnement de certains pays tels que la Chine, le rôle diplomatique de l'Europe mais aussi de l'ONU, la « bataille de l'information » dans le contexte de guerre...

En présence d'Isabelle BOUDINEAU, Conseillère régionale déléguée à l'Europe et aux coopérations européennes, qui a présenté la mobilisation de la Région Nouvelle-Aquitaine, via une cellule de crise et le concours apporté au financement d'actions pour l'accueil des réfugiés. Les échanges ont également porté sur l'anticipation des différents impacts de cette crise géopolitique majeure (coût de l'énergie, disponibilité de matières premières...). Pour finir, Pascal BONIFACE a réaffirmé qu'il fallait isoler le régime russe mais pas les populations russes. Il faut poursuivre, a-t-il conclu, le dialogue avec les sociétés civiles Ukrainienne et Russe.

# DONNEZ VOTRE AVIS ! ENQUÊTE DE LECTORAT



Depuis plusieurs années, vous recevez la Lettre du CESER N-A! en tant qu'abonné ou par d'autres moyens. Nous souhaiterions recueillir vos remarques et suggestions afin d'améliorer la qualité de cette publication et vous apporter une information sur l'activité de notre Assemblée et ses travaux. Aussi, nous vous remercions de prendre un peu de temps pour répondre à ce questionnaire succinct.



Pour répondre : <https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=uxMfr0v0fU60d-3XVx9f-0ghhJWbpS5NkV0EjmgYCVUzBBNTJBMExGUzZFWILNINURJla0QY3Ry4uGqrcode=true> ou en flashant le QR code ci-contre



ISSN : 2555-297 X  
Lettre bimestrielle  
Abonnement gracieux sur demande. Maquette : Kymzo Réalisation : Imp. Laplante  
Crédits photos : Région Nouvelle-Aquitaine : Alexandre Dupeyron, Yannick Pirot, Paul Robin, Françoise Roch, M Turin-CRTNA, Cerd Altmann, Alterio Felines de Pixabay, Pascal Boniface, Adobestock, Photothèque du CESER Nouvelle-Aquitaine

SITE DE BORDEAUX	SITE DE LIMOGES	SITE DE POITIERS
14 rue François de Sourdis CS 81383 33077 Bordeaux Cedex Tel. 05 57 57 80 80	27 boulevard de la Corderie CS 3116 87031 Limoges Cedex 1 Tel. 05 55 45 19 80	15 rue de l'Ancienne Comédie CS 70575 86021 Poitiers Cedex Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



[ceser-nouvelle-aquitaine.fr](http://ceser-nouvelle-aquitaine.fr)

